

Philosophie politique et juridique

Les frontières du politique

Christine Noël Lemaitre, MCF HDR

La philosophie politique peut être défini comme une réflexion sur les structures ontologiques qui permettent aux hommes de vivre ensemble. Elle s'intéresse aux fondements et aux limites du pouvoir politique. Elle pose et tente de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce que l'Etat ? quel est le régime politique idéal ? Comment assurer la sécurité des citoyens en préservant leur liberté ? Quel doit être l'usage des lois ? ...

Ce cours entend définir le phénomène politique en s'intéressant à ses frontières. Qu'est-ce qui est politique et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Comment tisser la ligne de partage entre le politique et le social ? l'espace politique et l'espace privé ? Cette investigation nous conduira à interroger quelques-uns des textes fondateurs de la philosophie politique de la période antique jusqu'aux débats les plus contemporains.

Première partie – La politique peut-elle se définir à partir de ce qui nous réunit ou de ce qui nous oppose ?

Dans cette séance nous mettrons en dialogue deux conceptions opposées du politique : celle d'Aristote et celle d'Hannah Arendt.

Aristote, *La Politique*, trad. J. Tricot, Vrin, Paris, 1982.

H. Arendt, « Politique et pluralité humaine », *Qu'est-ce que la Politique ?*, p. 167-172. Traduction de *The Promise of Politics* (2005), Points essais, Paris, 2014.

Deuxième partie – La politique comprise à partir de sa négation : l'expérience totalitaire

Dans cette séance, nous verrons en quoi le totalitarisme en tant qu'expérience limite permet de repenser la politique.

H. Arendt, *Le système totalitaire*, trad. J.L. Bourget, R. Davreu et P. Levy, Seuil, Paris, 1972

H. Arendt, *La nature du totalitarisme*, trad. M.B. de Launay, Payot, Paris, 1990. Recueil de conférences et articles écrits et prononcés par Arendt entre 1953 et 1954.

Troisième partie – Le social et la politique

Dans ces séances, nous interrogerons la signification à donner à la notion de justice sociale. Quels sont les arguments évoqués à l'appui d'une séparation stricte du social et du politique ? Hayek F. A., [1976], *Law, Legislation and Liberty* vol. 2 *The Mirage of Social Justice*, Londres, Routledge and Kegan ; traduction française *Droit, législation et liberté*, tome 2 *Le mirage de la justice sociale*, Paris, P.U.F. [1982], rééd. Coll. "Quadrige" [1995].

Rawls J., [1971], *A Theory of Justice*, Cambridge (U.S.A.), Harvard University Press.

N. Fraser, *Qu'est-ce que la Justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*.